

Tableau-Décompte (tarifs 2023) à remplir et renvoyer au gérant avec votre règlement
Séjour de (indiquer le-la responsable) : ... **dates arrivée et départ : ...**
Indiquer les noms de tous les séjournants sur feuille séparée avec dates d'arrivée et départ.

Nota : pour l'électricité et le gaz une formule forfait est proposée (été seulement). Elle n'est utile que dans le cas où vos frais sont répartis entre plusieurs personnes qui partagent la maison et dont les séjours ont une durée variable (cela permet de fixer la contribution de chacun sans se livrer à de savants calculs), ou si vous avez oublié de relever les compteurs. Elle repose sur une consommation normale en été, sans utilisation d'aucun appareil de chauffage mais avec eau-chaude électrique. Dans tous les cas, les frais d'électricité et de gaz doivent correspondre aux consommations relevées aux compteurs. La consommation d'eau et le téléphone fixe (demander son activation) sont inclus dans les nuitées.

Consommation	Electricité	Gaz	Eau (incluse dans nuitées)
Compteur à l'arrivée			
Compteur au départ			

Nuitées pleines (< 1 an : gratuit)	... Adultes x 10,3 €	+
	... Enfants (de 1 à 10 ans) x 5,15 €	+
Spécial famille (au-delà de 30 nuits) Nuitées réduites :	... Adultes x 5,15 €	+
	... Enfants (de 1 à 10 ans) x 2,58 €	+
Forfait (groupe jusqu'à 10 pers)	... Semaines x 515 €	+
Forfait (groupe plus de 10 pers) (maximum 20 personnes)	... Semaines x 652 €	+
Electricité conso. réelle : (nombre de KW au compteur) ou forfait : <i>(au choix en été)</i> (seulement du 15/6 au 15/9 et sans usage de convecteur, soit 5 kw/j.p.)	... kW x 0,28 € OU : ... nb. total de nuitées x 1,4 €	+ +
Pellets	... Nb sacs de 15 kg x 4,9 € (poêle et réserve chargés, tout sac entamé est dû)	+
Gaz Propane (compteur cour) consommation réelle : (nombre de m3 au compteur) ou forfait : <i>(au choix en été)</i> (seulement du 15/6 au 15/9, soit 0,011 m3/j/pers.)	... m3 x 14,5 € OU : ... nb. total de nuitées x 0,16 €	+ +
Gaz Butane (bombonnes bleues, appoint intérieur)	... (tranches de 8 heures) x 8 €	+
Bois	... Bûches de 1m gratuit ... Bûches de 50cm gratuit ... Bûches de 25cm x 0,86 €	+ + +
Forfait Internet	... personnes x semaines x 2 €	+
Bombonnes achetées à déduire Propane Butane	(joindre les tickets de caisse) nombre de bombonnes : x nombre de bombonnes : x	- -
Heures de ménage extra	... heures x 13 €	+
Nettoyage lingerie	... kg x 3 €	+
	Total à régler	=

Renvoyer dès votre retour ce document avec le relevé des compteurs et votre règlement à :

Pierre Deransart (Gérant)
6, rue de la Citadelle, Bat B, Apt 89
94230 CACHAN, France
Tél: +33 (0)1 47 40 94 99
pierre@deransart.fr
<http://www.deransart.fr>

Banque Postale de Bordeaux
compte 2178513T022
Intitulé: "Suivre La Route"
IBAN: FR36 2004 1010 0121 7851 3T02 238
BIC: PSSTFRPPBOR